

Confédération Générale  
du Travail du Burkina  
CGT-B

.....

01 BP 547 Ouagadougou 01  
Tel/fax: 00226 50313671  
Union Provinciale du Kadiogo: UPK  
Comité Confédéral Provincial: CCP

Ouagadougou, 19 janvier 2006

Camarades,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la signature effective ce jour jeudi 19 Janvier 2006 d'un procès-verbal de règlement à l'amiable du dossier des travailleuses de la Gacilienne. L'accord ainsi signé règle définitivement le différend qui opposait les ouvrières de la Gacilienne au Groupe Yves Rocher. En fichier joint vous trouverez les termes dudit accord. La CGT-B considère cet accord comme une victoire de la solidarité internationale. Avant de revenir de façon plus large sur cette lutte, nous vous adressons nos vifs remerciements et félicitations.

Au revoir et à bientôt.  
Le Secrétaire Général

Dominique YAMEOGO